

Législature 2025-2030

Délibération N° 1017

Séance du Conseil municipal du 16 juin 2026

**CRÉDIT D'INVESTISSEMENT DE CHF 390'000.- TTC POUR LA REALISATION D'AMENAGEMENTS
VISANT A SECURISER ET RENDRE CONFORME LE DOMAINE PUBLIQUE (DPSS - LOT 1)**

Vu l'appel à témoignages soumis à la population de Confignon en 2024 concernant les améliorations potentielles en termes de mobilité sur le domaine public,

Vu le PDCP (Plan Directeur des Chemins Pédestres) en cours d'adoption,

Vu les études mobilité et sécurité réalisées par la Commune en 2024 et 2025 (mandataires ATE, ID GEO et IUT)

Vu la motion 209 intitulée « un bilan d'accessibilité du territoire de notre commune » et adoptée par le Conseil municipal le 19 septembre 2023,

Vu la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984, article 30, alinéa 1, lettre e),

Vu le préavis favorable de la commission infrastructures et travaux (CIT) du 26 mai 2026,

Vu le préavis favorable de la commission administration, finances, économie et numérique (CAFEN) du 26 mai 2026,

Vu l'exposé des motifs du Conseil administratif,

Sur proposition du Conseil administratif,

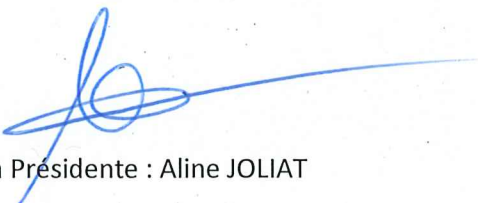
le Conseil municipal

DECIDE

à la majorité simple

Par 19 oui, 0 non et 0 abstention sur 19 CM présents

1. D'ouvrir au Conseil administratif un crédit de CHF 390'000.- TTC destiné à la réalisation d'aménagements visant à sécuriser et rendre conforme le domaine public (DPSS - lot 1) ;
2. De comptabiliser cette dépense dans le compte des investissements, puis de la porter à l'actif du bilan dans le patrimoine administratif ;
3. D'amortir la dépense nette de CHF 390'000.- au moyen de 30 annuités dès la première année d'utilisation du bien estimée à 2027.



La Présidente : Aline JOLIAT



La Secrétaire : Joëlle ZILLIOX